

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 5099

présenté par  
M. Paluszkiewicz

-----

### ARTICLE 21

Supprimer l'alinéa 10.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination avec l'amendement n° 4373 qui intègre à l'article 142-9 du code minier la possibilité pour le préfet de créer une commission de suivi dans les ICPE et zones géographiques comportant risques et pollutions industrielles et technologiques.